Image not found or type unknown

Entretien à charge du locataire - porte d'entrée

Par **jpalindien**, le **16/11/2014** à **11:51**

bonjour

La maison que je loue est équipée d'une porte en bois - La lasure de cette porte s'écaille et mon propriétaire m'indique que la réfection et l'entretien de la lasure m'incombe - je prétends le contraire - qui a raison SVP ?
merci pour votre réponse

JP

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés